



Alliance CFTC – UNSA COTE D OR

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 8 AVRIL 2016

En préambule, les organisations syndicales réunies ont dénoncé le manque de communication entre la Direction et les délégués syndicaux, notamment au sujet de la réorganisation de plusieurs services.

A la suite de ce constat, la Présidente a donné les informations suivantes en soulignant qu'il s'agissait d'une volonté nationale de réduire le nombre de petites structures et de garder les compétences métiers.

Au niveau local :

Pour Chatillon, compte tenu du départ progressif en retraite des agents et d'une réussite au concours de C en B, la fusion de la partie entreprise du SIPE avec le SIE Dijon Nord aura lieu au 1^{er} janvier 2017,

Pour Dijon, au 1^{er} mars 2017, le service enregistrement Dijon Nord sera dirigé vers le service de la publicité foncière.

Pour Beaune, la publicité foncière sera transférée sur Dijon. Le statut particulier du conservateur des hypothèques empêche pour l'instant une fusion. Après concertation, les agents ont demandé que la date soit avancée au 1^{er} novembre 2016 au lieu du 1^{er} janvier 2017. Les personnels désirant suivre la mission seront prioritaires et bénéficieront des indemnités prévues. Les collègues ont également, la garantie de pouvoir rester sur place s'ils le souhaitent.

Madame VIALLET nous a assuré qu'il n'y aurait aucune suppression de structures (filière gestion publique) en 2016. Seules, les restructurations internes seront mises en oeuvre.

Ensuite nous sommes passés à l'ordre du jour :

La campagne IR :

- la déclaration en ligne obligatoire pour les contribuables dont le RFR 2014 > 40000 € et disposant d'un accès internet. La mise en œuvre se fera par pallier jusqu'en 2019.
- depuis le 1/1/2016, la PPE est remplacée par une prime d'activité qui sera accordée par la CAF.

Nous avons alerté l'administration sur la diminution du nombre d'agents pour la saisie des déclarations. La Présidente le reconnaît mais est convaincue que les objectifs seront atteints comme les années précédentes.

Les horaires d'ouverture de l'accueil physique des centres des finances publiques de Côte d'Or sont reconduits pour 2016.

Installation immobilière du SDIF :

Mise en place de 5 box de réception au RDC de la Boudronnée dont 2 à compter d'avril 2016.

Les 3 autres seront mis en service en septembre 2016.

QUESTIONS DIVERSES :

Nous avons demandé la suite réservée au deux candidatures déposées pour le secrétariat de direction. Madame VIALLET nous a indiqué qu'elles n'étaient pas retenues. Les candidats recevront une réponse et l'emploi sera pourvu au mouvement du 1^{er} septembre 2016.

Vos Représentants en CTL

CFTC Christophe RECOUVREUX – SIP Dijon Sud : christophe.recouvreux@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC Madeleine PRUDENT– CFP Sombornon : madeleine.prudent@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC Gisèle RIBARD – EDR : gisele.ribard@dgfip.finances.gouv.fr

UNSA Thierry LABONDE - ICE Beaune : thierry.labonde@dgfip.finances.gouv.fr